



INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2018-2019

DOSSIER D'INSCRIPTION DES NAGEURS

Le **dossier complet** est composé de :

1. la fiche de contrôle médico-sportif à remplir par le médecin,
2. la fiche de liaison médicale (natation sportive),
3. les autorisations parentales (docs 3a et 3b),
4. l'imprimé de demande de licence FFN,
5. une photo d'identité (celle de l'année dernière peut-être reprise),
6. Les accords parentaux pour le règlement intérieur et le droit à l'image (doc 6b),
7. le paiement de la cotisation,
8. paiement de l'adhésion au club (facultatif).

Et peut être transmis pendant l'été, directement à l'adresse de la secrétaire du club :

Mme SURTEL Virginie
6 Impasse du Luxembourg
56890 PLESCOP

ou déposé lors de nos **permanences de pré-inscriptions** :

les **samedis 2 et 9 juin** (13h-14h30) ou **mardis 5 et 12 juin 2018** (18h15-19h30).

au bureau du LOC Natation,
Mairie Annexe, (ancienne CCL)
32 rue du Général De Gaule,
56390 GRAND CHAMP

Pré-inscriptions :
Bénéficiez d'un
TARIF unique de **200€**
EXCLUSIVEMENT
lors des 4 permanences

(Retour du dossier COMPLET au plus tard, pour le samedi 8 septembre 2018)

REPRISE DES ENTRAINEMENTS : Le mardi 4 septembre 2018

Aucun nageur ne sera accepté aux entraînements si le dossier d'inscription est incomplet.

Pas de dossier = Pas d'accès au bassin

COTISATION DES NAGEURS

Le montant est fixé à :

- **225 €** pour un(e) adhérent(e)
ce montant comprend 36 semaines de cours, l'adhésion au club, les frais d'inscription aux compétitions + la licence FFN
Une réduction de 25€ est accordée par adhérent(e) supplémentaire (jusqu'au 3ème enfant).
soit 200 € pour le 2^{ème} et 3ème enfant.
- 150 € pour les étudiants (Juniors et +) ne pouvant assister aux 4 entraînements hebdomadaires du fait de l'éloignement de leur lieu d'étude (hors département ou internat, sur présentation d'un justificatif)

Nous vous proposons plusieurs modalités de paiement (cf. acceptation du règlement intérieur). Tous les chèques doivent obligatoirement être remis avec le dossier d'inscription.

ENTRAINEMENTS

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
	VINCENT / CHARLES ALEXANDRE		ALAN		
Jours	Sauv'nage/pass'sport : Avenirs et Jeunes	Pass'compétition : Avenirs et Jeunes débutants	Compétition : Avenirs confirmés et Jeunes	Compétition : Juniors et Séniors	Compétition : Juniors et Séniors <small>(Filles <1'16 au 100NL et Garçons <1'12 au 100NL)</small>
Mardi	18h - 20h	18h - 20h	/	18h - 20h	18h - 20h
Mercredi	/	/	16h15 - 18h	16h15 - 18h <i>(en plus du mardi et samedi)</i>	15h - 16h30
Vendredi	/	/	/	/	18h30 - 20h
Samedi	13h15 - 15h	13h15 - 15h	13h15 - 15h	12h - 13h15	12h - 13h30

Les créneaux d'entraînements de chacun seront à définir avec les entraîneurs en fonction du niveau et de la motivation. Ils pourront être amené à changer en cours d'année, en fonction du nombre de nageurs(euses) par catégorie.

- Pour des raisons de sécurité, les nageurs ne doivent pas arriver plus de 10 minutes avant l'entraînement.
- Les nageurs doivent être changés et prêts à entrer dans l'eau à l'heure indiquée dans le tableau ci-dessus.
- Nous demandons aux parents de s'assurer de l'ouverture de la piscine et de la présence des maîtres-nageurs lorsqu'ils déposent leur(s) enfant(s). En cas de fermeture exceptionnelle ou d'absence du maître-nageur, les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents. Le club dégage toute responsabilité si ces vérifications préliminaires n'ont pas été effectuées.
- Les nageurs sont soumis au règlement intérieur de la piscine dont vous pouvez prendre connaissance (il est affiché à l'entrée).
- **Le règlement intérieur du club est joint dans le dossier d'inscription : lisez-le attentivement. L'acceptation du règlement intérieur du club est à dater et à signer par les parents et les nageurs.**

ASSURANCES**1/ ASSURANCE FFN/Groupe MDS**

Nous ne disposons pas actuellement des informations sur la couverture de l'assurance souscrite par le biais de la licence FFN.

Toutefois, il est à noter que les nageurs bénéficiaires de la garantie sont couverts du début de la saison dernière à la reprise de la saison actuelle, soit du 15 septembre de l'année en cours au 14 septembre de l'année suivante.

2/ ASSURANCE DU CLUB

Le club a souscrit un contrat de "responsabilité civile" type "multirisques des associations" auprès GROUPAMA (n° 150274702, par l'intermédiaire de l'agence de Grand-Champ).

MODALITES D'ADHESION AU CLUB DES ADULTES NON NAGEURS

Selon les statuts du club, il existe trois types d'adhérents :

- les membres de droit :
ce sont les personnes qui sont à jour d'une cotisation et titulaires d'une licence de la FFN.
Cela concerne les nageurs, les officiels, les entraîneurs et les membres du bureau.
- les membres bienfaiteurs :
ceux-ci sont des bénévoles à jour d'une cotisation.
Leur statut leur permet d'assister aux assemblées générales, sans toutefois y avoir voix décisionnaire.
- les membres d'honneur :
il n'existe pas pour eux de définition dans le statut du club.
La pratique veut que ce type d'adhésion soit réservé à des anciens du club à titre de reconnaissance des services rendus ou de personnalités locales bienfaitrices.

Chaque parent peut adhérer au club, à tout moment, en qualité de membre bienfaiteur en réglant une cotisation de 1 euro (indépendant de la cotisation du nageur).

Leur statut de membre leur permet ensuite de postuler pour une fonction au sein du bureau et/ou d'officiel.
Dans ce sens, vous trouverez ci-joint un coupon d'adhésion que vous voudrez bien retourner.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler :
Alan PARANTHOEN, entraîneur : 06 87 76 47 79

Info pratique :

Les Catégories d'âges :

Le changement de catégories d'âges suit la décision de la FINA et de la Ligue Européenne d'harmoniser les catégories juniors internationales.

Anciennes Catégories (filles et garçons)	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année								
âges	10 et -	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 et +
Filles	Avenir	Jeunes		Juniors			Seniors			
Garçons	Avenir		Jeunes		Juniors			Seniors		

Les garçons et les filles ne changeront pas de catégories au même âge, ce qui correspond à la différence de maturation biologique entre les deux sexes.